

Article paru dans La Région du 8 novembre 2018

Reliefs, notre magazine parle d'impôts ...

Avec l'introduction dans quelques semaines des nouvelles règles fiscales pour nos entreprises, votées par les vaudois et connues par l'acronyme RIE3, nous avons attribué ce thème à notre magazine Reliefs destiné aux entreprises du Nord Vaudois. Le sujet sera d'ailleurs chaud l'an prochain puisque l'anticipation vaudoise sera suivie au printemps par une votation populaire sur le plan fédéral et, quel qu'en soit son résultat, par des conséquences auxquelles les entreprises devront se préparer.

Et pour cela, nous avons fait appel à des experts ! Christophe Reymond, Directeur Général du Centre Patronal prend un peu de hauteur pour placer l'imposition des entreprises dans le contexte plus large des compromis politiques. Avec Cédric Stucker, fondateur et administrateur de Fiscaplan SA à Yverdon-les-Bains, nous entrons dans la technique fiscale « éclairée ». Par exemple, la situation des indépendants, dont on a peu parlé dans les débats, y est traitée parce qu'impactée indirectement par la baisse du taux d'imposition des sociétés. Un article, « pour les nuls » est même consacré aux plus imperméables de nos lecteurs.

Des statistiques régionales, toujours rares dans ce domaine, analysent l'évolution de la fiscalité dans notre région, sous les angles des revenus et de la fortune. Et là, c'est une déception. Nos différentiels avec la moyenne vaudoise tant des revenus que de fortune, constituant d'ailleurs le gisement fiscal de nos communes, ne se sont pas réduits ces 15 dernières années.

Mais notre magazine se veut aussi moins austère avec les portraits de deux entreprises régionales, fort différentes à l'image de la diversité de notre économie : les Caves de Bonvillars qui fêtent cette année 75 ans et La Solution SA, bien plus jeune mais qui apporte une nouvelle dynamique dans le secteur des services aux personnes.

Destiné prioritairement aux plus de 3000 pme du Nord vaudois, notre magazine économique est néanmoins disponible auprès de notre secrétariat ou sur demande par email à contact@adnv.ch

Bonne lecture,

Jean-Marc Buchillier
Directeur de l'ADNV